



Contacts : 0639 053189 / 0639277298



A

Monsieur le Président
du Conseil Départemental de Mayotte
8 rue de l'hôpital
97600 Mamoudzou

Mamoudzou, le 27 octobre 2015

Objet : préavis de grève

Monsieur le Président,

Les organisations syndicales « Cfdt », « SUD CT », « CGTMA » du Conseil Départemental vous informe d'un préavis de grève reconductible à partir du **3 novembre 2015** pour l'ensemble des agents du Conseil Départemental.

La plate-forme des revendications principales est la suivante :

- **égalité de traitement, respect des procédures**
- **mise en place des prestations d'œuvres sociales, notamment le chèque-déjeuner**
- **moyens de travail, notamment pour mieux accomplir les missions et rendre un service de qualité aux usagers**
- **intégration immédiate des fonctionnaires « ex CDM » du corps transitoire, avec la prise en compte de leur ancienneté de services, la reconstitution de leur carrière, etc...**
- **organisation des instances consultatives (CT, CAP, CHSCT) dans les délais et régularisation des situations de carrière des agents avec effet rétroactif à la date d'ouverture des droits**
- **instauration d'un vrai dialogue social au sein de la collectivité et respect du droit syndical**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Copie :

- syndicats départementaux et nationaux d'affiliation
- presse
- Préfecture de Mayotte

Cfdt
Faupeau

SUD CT
Sureau

CGTMA
C. D.
H.